



Commune de Labrousse
3 place de la Fontaine
15130 LABROUSSE

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 015-211500855-20251127-DEL_2025_33-DE

Département
CANTAL
Arrondissement
AURILLAC
Canton
VIC-SUR-CERE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LABROUSSE**

Séance du 27 NOVEMBRE 2025

Délibération n° DEL_2025_33

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 14

Votants : 14

L'an deux mille vingt-cinq, le trente du mois d'octobre, le Conseil Municipal de la commune de Labrousse dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de réunion de la mairie 3 place de la fontaine 15130 Labrousse, sous la présidence de Monsieur Gérard PRADAL, Maire.

Date de la convocation du Conseil : 18 Novembre 2025

Présent(s) : AURATUS Éric, BRUEL Marcel, CHASSAGNE Chrystel, DAUDE Thierry, LAMOUROUX Nicolas, OUSTRY Michel, PRADAL Gérard, PUYBOUFFAT Delphine, THER Benoit, TOURLAN Anne, NOËL Géraud, MALGOUZOU Nathalie, AMARAL Emmanuelle, BADUEL Sébastien,

Absent(s) :

Secrétaire de Séance : MALGOUZOU Nathalie

Objet de la délibération : DETR 2026 – PROGRAMME DE VOIRIE 2026

DELIBERATION

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la circulaire de Mr Le Préfet du Cantal en date du 22 octobre 2025, spécifiant les conditions d'obtention de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) en 2026

La voirie est la principale infrastructure de la mobilité. Il est donc nécessaire pour l'ensemble des habitants de pouvoir rouler et accéder aux routes principales en toute sécurité et pouvoir accéder aux infrastructures de la commune

Il est nécessaire de procéder au Renforcement de la voirie communale au Lieu Dit Hameau de Marso

Ce projet pourrait faire l'objet d'une demande de subvention au titre de la DETR 2026 dans le cadre de la Voirie Communale.

Le montant des travaux est estimé à 48 931 € HT suivant le devis établis par l'entreprise EUROVIA.

DECISION

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide de demander une subvention au titre de la DETR 2026– POUR LE RENFORCEMENT VOIRIE COMMUNALE - PROGRAMME DE VOIRIE 2026 POUR LE LIEU DIT HAMEAU DE MARSO

Le financement pourrait être le suivant :

Le montant des travaux est estimé à 48 931 € HT

Subvention DETR : 40 % soit 19 572.40 € HT

Autofinancement : 60 % soit 29 358.60 € HT

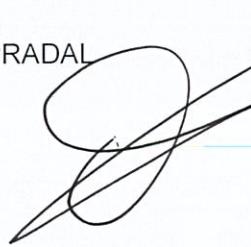
Monsieur le maire est autorisé à signer toutes pièces nécessaires à la constitution du dossier et inscrire la dépense correspondante au budget primitif 2026.

Pour : 14
Contre : 00
Abstention : 00

Emis et rendu exécutoire le : 27 novembre 2025
Reçu en préfecture le : 28/11/2025
Publié ou notifié le : 01/12/2025

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme :
En Mairie le, 27 novembre 2025

Le Maire
Gérard PRADAL



Le secrétaire de séance
Malgouzou Nathalie
